

DECAPEINT M

PRÉPARATION SEMI-GEL PRÊTE A L'EMPLOI DÉCAPANT DES FILMS DE PEINTURE ET VERNIS SANS CHLORURE DE METHYLÈNE

USAGES PROFESSIONNELS

EXISTE EN AEROSOL réf. A211029

DECAPEINT M est une préparation à base de solvants à caractère polaires d'accélérateur de décapage, d'agent viscosifiant, complexe organique dépolymérisant, additif pénétrant.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE VISQUEUX TRANSLUCIDE
Couleur	: VERTE
Masse volumique	: 1031 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: ACIDE
pH 80/20 dans l'eau	: 3.20
Odeur	: LEGEREMENT ETHEREE
Point d'éclair	: 42°C AFNOR COUPE FERMEE

PROPRIETES PRINCIPALES

DECAPEINT M se présente sous forme de gel **prêt à l'emploi**, émulsionnable et rinçable à l'eau.

DECAPEINT M par son pouvoir dégraissant élevé, permet de repeindre rapidement et directement les supports après le décapage. **Polyvalent**, il solubilise la plupart des peintures et vernis usuels et évite l'emploi du sablage sur les pièces à décaper.

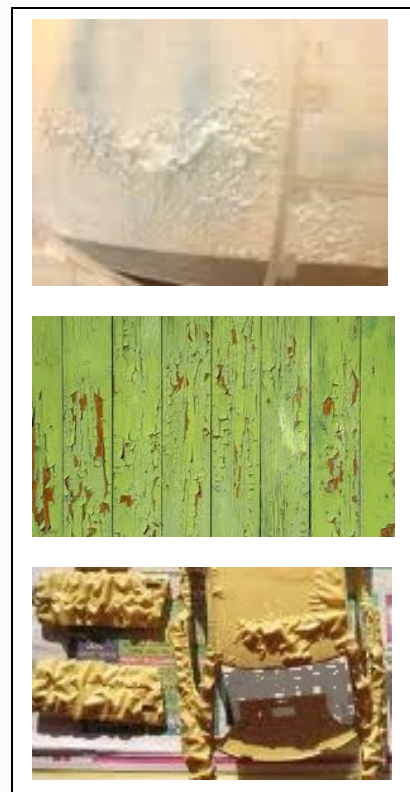
DECAPEINT M est un décapant de peinture professionnel sans chlorure de méthylène, ni solvants chlorés classés toxiques ou C.M.R (Cancérigène, Mutagène ou dangereux pour la Reproduction), sans phénols, crésols, acide fluorhydrique ou de potasse caustique.

DECAPEINT M, exempt de paraffines, facilite la remise en peinture et l'application par sa viscosité réduit les possibilités d'évaporation et d'émissions dans l'atmosphère, assure un meilleur contact avec la surface à décaper, évite les coulures, pertes de produit sur les surfaces verticales.

DECAPEINT M est utilisé dans les carrosseries, par les peintres, dans les ateliers municipaux, ateliers de peintures ou de rénovation, rénovateurs, récupérateurs de métaux ou de matériels d'occasion, ateliers de mécaniques sur les aciers, métaux ferreux, alliages légers, bois, pour le décapage des surfaces peintes présentant un défaut et devant être remises en peinture.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ S'emploi pur par application directe sur la surface des pièces à décaper.
- ◆ Laisser agir pendant une dizaine de minutes à plusieurs heures selon l'épaisseur et la nature des couches de peintures, leur ancienneté ou degré de polymérisation et la température au moment de l'application.
- ◆ Après action, éliminer éventuellement la peinture décapée à l'aide d'une raclette ou d'une spatule.
- ◆ Renouveler l'application si nécessaire en cas de multicouche de peinture.
- ◆ Rincer selon le cas à l'eau sous pression.



RECOMMANDATIONS



ATTENTION

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Eliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Dans le cas de supports sensibles, matériels plastiques ou de certaines peintures polyuréthanes époxydiques effectuer au préalable un test de compatibilité.

Ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.

Ne pas rejeter à l'égout. Faire enlever par une entreprise spécialisée.

Faire un essai préalable de compatibilité avec le support.

Conserver hors de la portée des enfants.

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité iso 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUO) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUO de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.